

**COMPTE-RENDU DE L'AUDIOCONFÉRENCE
DE LA CNS
DU 25 AVRIL 2017**

Invités : G. AILLAUD - JP CAYET - JP THEBAULT - G ROCHE – JP ROCHÉ

CRITÉRIUM NATIONAL DE MODÉLISME NAVAL

Dossier suivi par G. AILLAUD

Malgré les propositions d'aides qui lui ont été faites à l'AG UFOLEP, le club de la Roche de Rame ne participera pas. L'Ardèche confirme également sa défection.

Une dernière évaluation ne permet pas d'envisager plus de 29 participants.

La CNS considère donc qu'il n'est pas raisonnable de maintenir le Critérium National dans ces conditions. Il ne serait pas réaliste de laisser la Haute-Garonne s'investir financièrement et humainement pour un si petit nombre de participants. Par ailleurs, plusieurs disciplines ne pourraient pas faire l'objet d'un concours.

G. AILLAUD contactera la Délégation Départementale afin de lui exposer le problème. Le Critérium ne sera maintenu que si cette dernière y tient absolument

CRITÉRIUM NATIONAL DE VOL DE PENTE

Dossier suivi par G. AILLAUD

G. ROCHE rencontrera JC DAUPHANT, président de l'UFOLEP 63, à l'occasion d'un prochain déplacement dans le Puy-de-Dôme et lui expliquera l'intérêt qu'il y a à demander le statut de Critérium National pour la rencontre de La Banne d'Ordanche. Il soulignera le fait que la Délégation Départementale n'aura aucun investissement financier ni logistique à fournir pour cette manifestation et lui proposera de signer le cahier des charges.

« AILES BLEUES »

Dossier suivi par JP THEBAULT

À la demande du club de Castelmaurou (31) sur la présence d'évaluateurs du club lors d'un passage d'« Ailes Bleues », il est répondu que l'évaluateur officiel peut être secondé par un évaluateur local mais qu'il restera seul juge de la décision finale.

Par ailleurs, L. BRIEN a demandé à être en possession des documents relatifs au passage d'« Ailes Bleues » et s'il existe une équivalence avec les qualifications de la FFAM. JP THEBAULT lui fournira les documents concernés et confirmera qu'il y a bien une équivalence et que le SAMCLAP est même en avance sur la FFAM dans ce domaine.

À ce sujet, la CNS se penche sur la nécessaire mise à jour de la liste des évaluateurs et de son élargissement. G. ROCHE propose d'organiser un stage national en région parisienne. Après débat, la CNS décide de mettre en place un tel stage à Blois, mieux centrée et sur un axe TGV le weekend du 29 avril au 1er mai 2018. Une première session sera organisée à l'occasion du critérium Vol de Pente de la Banne d'Ordanche en guise de test.

CHALLENGE PLANEURS DE LA MONTAGNE NOIRE

Dossier suivi par G. ROCHE

G. ROCHE fait l'historique de la situation: s'étonnant de pas avoir eu de réponse en février au dossier déposé au secrétariat de la Communauté de Communes de Revel le 20 décembre, il s'entendit répondre que ce n'était pas la démarche à suivre et qu'il fallait passer par le club FFAM. Ayant obtenu du président de ce club l'accord pour qu'une convention tripartite soit signée entre le propriétaire du terrain (la Communauté de Communes), le club FFAM et l'UFOLEP, il se vit refuser cette signature par la secrétaire de la Communauté de Communes. Le temps ayant passé à ces négociations, la rencontre dut être annulée faute d'entente.

Il ressort que le président de la Communauté de Communes n'a même pas été informé de la demande faite par G. ROCHE. Ce dernier lui enverra un courrier afin de l'informer des décisions prises en amont par la secrétaire et qui s'apparentent à un abus de pouvoir.

PROCHAINE RÉUNION

Dossier suivi par JP CAYET

Audioconférence le 23/05/2017 à 20h 30
